

Seulement 16 000 personnes inscrites sur la plateforme du ministère de la Santé

Vaccination massive, un pari difficile

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Cour d'Alger/Affaire du directeur de la chaîne Ennahar

3 ans de prison ferme à l'encontre d'Anis Rahmani

Page 16

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5319 - Mardi 9 mars 2021 - Prix : 10 DA

Le pétrole s'envole après une attaque au missile en Arabie saoudite

Le baril de Brent franchit les 70 dollars

Page 2

Conflits possiblement sans fin

Par Mohamed Habili

Une décennie plus tard, les trois conflits armés provoqués par le calamiteux Printemps arabe, à savoir en Syrie, en Libye et au Yémen (où toutefois le conflit n'est pas aussi vieux), non seulement ne sont pas terminés mais ne semblent même pas devoir prendre fin dans un avenir prévisible. Dans deux d'entre eux, cependant, les combats sont à l'arrêt depuis quelque temps déjà, mais le risque qu'ils y reprennent à l'avenir n'est pas négligeable, bien au contraire. S'agissant du troisième, celui du Yémen, la guerre y a repris dernièrement tous ses droits après avoir marqué le pas précédemment. Elle se concentre maintenant sur Ma'rib, sur l'initiative des Houthis qui veulent à tout prix la prendre, mais où ils butent sur une résistance insoupçonnée de la part des forces gouvernementales qui la défendent. Si l'expression «conflits armés» a été préférée ici à celle de «guerre civile», de prime abord plus indiquée, c'est parce que ces guerres se sont dès le départ régionalisées, et même mondialisées pour l'une d'elles, la syrienne, à laquelle pour l'heure le monde ne semble plus guère s'intéresser. Des trois, c'est celle qui pour ainsi dire est la plus qualifiée pour durer, peut-être des années encore, ou même une deuxième décennie. C'est là que les deux superpuissances se font en effet directement face, bien que dans une asymétrie en apparence marquée en faveur de la Russie.

Suite en page 3

8 mars/Soumia Salhi, militante des droits de la femme :

«La réalité des femmes en Algérie est toujours faite de discrimination»



PH.D. R.

Certes, la femme algérienne a arraché de par ses luttes des acquis considérables, mais beaucoup reste à faire pour la condition féminine en Algérie. Selon la militante des droits des femmes, Soumia Salhi, «il nous faut des textes égalitaires qui respectent la dignité des femmes».

Page 2

En vue de régler les problèmes en suspens

Les responsables du secteur de la Santé appelés à «ouvrir les canaux du dialogue»

Page 3

Feu dans un véhicule à Ouaguenoune (Tizi Ouzou)

Deux victimes, des enfants, succombent à leurs graves brûlures

Page 16

8 mars/Soumia Salhi, militante des droits de la femme :

«La réalité des femmes en Algérie est toujours faite de discrimination»

■ Certes, la femme algérienne a arraché de par ses luttes des acquis considérables, mais beaucoup reste à faire pour la condition féminine en Algérie. Selon la militante des droits des femmes, Soumia Salhi, «il nous faut des textes égalitaires qui respectent la dignité des femmes».

Par Louisa Ait Ramdane

Beaucoup de choses sont faites et beaucoup reste à faire pour la condition féminine en Algérie, a estimé la militante, regrettant que «toutes les Constitutions de l'Algérie indépendante consacrent l'égalité des droits de la femme, mais la réalité des femmes est toujours faite de discrimination». Malgré le fait qu'en Algérie des droits égaux sont reconnus aux femmes dans les textes législatifs en conformité avec l'article 32 de la Constitution, il y a lieu de noter, a-t-elle soutenu, que «l'exception notable des droits de la femme dans la famille qui

consacre la pérennité de l'oppression contre la femme reste de mise». Invitée de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, Soumia Salhi a appuyé que «la famille demeure un espace privé d'accès difficile, que ce soit dans la problématique de la violence ou toute la problématique liée aux droits de la femme dans la famille».

Pour réaliser la conformité des textes à la réalité, elle a suggéré qu'au-delà d'une certaine dialectique entre le texte et le mental, il faut changer la mentalité car l'un ne va pas sans l'autre. Pour l'intervenante, «la promotion des droits de la femme a besoin de lois égalitaires justes et a aussi besoin d'actions». Pour promouvoir ces droits, elle a insisté sur le rôle des médias et le secteur de l'Education pour changer les mentalités. Elle a stigmatisé «cette image réductrice de la femme objet, bonne au ménage et à la cuisine, véhiculée par le manuel scolaire». «Beaucoup reste à faire, à la fois dans le domaine de l'éducation et dans le domaine de la politique publique», a-t-elle déclaré, critiquant la parité que porte le discours politique aujourd'hui appréhendant un effet d'annonce.

«Oui, nous avons besoin de parité dans l'éducation, la santé et certains secteurs économiques, a-t-elle souligné, mais parité n'est pas égalité». «La parité est un outil pour parvenir à l'égalité, tout comme le quota



Soumia Salhi militante des droits des femmes

Ph/D. R.

pour arriver à l'égalité», a expliqué Soumia Salhi, également ancienne présidente de la commission des femmes travailleuses de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta). Abondant dans l'explication de ses idées, M^{me} Salhi a fait remarquer que «si les femmes devançaient les hommes dans les carrières, sachant que nous sommes 65 % à l'université, elles restent défavorisées face à l'emploi, y compris le salaire, et face à la promotion professionnelle. Et plus on s'élève dans la hiérarchie professionnelle, moins les femmes sont nombreuses. Dans les instances dirigeantes, elles sont aussi faiblement représentées. Pourquoi ?», s'est-elle interrogée. «Dans les entreprises, tout comme les syndicats ou les

partis, on applique ce qu'on appelle le plafond de verre pour cantonner les femmes au niveau intermédiaire», a-t-elle indiqué. Pour la promotion des droits des femmes, elle a appelé à des mesures incitatives et encourageantes. «Les femmes sont en grand nombre handicapées par

les charges domestiques et manquent de garanties qui aident à l'emploi, comme le transport scolaire, la cantine scolaire et les crèches. Dans ces conditions, a-t-elle regretté, le choix est très vite fait : la femme choisit sa famille et ses enfants au détriment de sa carrière». L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 148 nouveaux cas et 5 décès

L'Algérie a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus qu'hier (3), portant à 3018 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une remontée, avec 148 cas, soit 18 cas de plus par rapport au bilan d'hier (130), pour atteindre, au total, 114 382 cas confirmés. R. N.

Le pétrole s'envole après une attaque au missile en Arabie saoudite Le baril de Brent franchit les 70 dollars

Bien orienté depuis plusieurs semaines sur fond d'optimisme quant à la reprise de la demande, les cours pétroliers – qui ont encore accéléré jeudi après le statu quo décidé par l'Opep – poursuivent leur ascension. Le cours du Brent a franchi hier la barre des 70 dollars pour la première fois depuis mai 2019, après l'attaque des installations du géant Aramco en Arabie saoudite. Le baril d'or noir de la mer du Nord gagnait hier 2,11 % à 70,89 dollars. La remontée des cours pétroliers se poursuit à un rythme très soutenu. Ainsi, après avoir franchi à la hausse le seuil des 50 dollars le 10 décembre dernier, puis celui des 60 dollars il y a tout juste un mois, notamment porté par l'optimisme des investisseurs vis-à-vis de la reprise économique, le baril de Brent a atteint la barre des 70 dollars (+0,91 % à 69,99 dollars vers 9h30) hier matin, au plus haut depuis fin mai 2019. À ce stade, la référence européenne de brut affiche une progression de 36 % depuis le 1^{er} janvier.

Dans le même temps, son homologue nord-américain, le West Texas Intermediate (WTI), grimpe de 0,91 % à 66,69 dollars le baril, soit à un niveau plus observé, depuis le 30 octobre 2018, à savoir près de deux ans et demi.

Attaque d'un site pétrolier saoudien

Propulsée à un sommet depuis près de deux ans par la décision de l'Opep+, la production pétrolière restera inchangée et ce à sa demande. Les poids lourds de l'alliance arguant que si la situation s'est améliorée, les perspectives pour la reprise de la demande restaient incertaines, les principaux contrats à terme sur le brut se sont encore renchérissés ce dimanche à l'annonce d'une (nouvelle) tentative d'attaque des houthis yéménites sur des installations pétrolières saoudiennes. Ces derniers ont une nouvelle fois visé des sites appartenant au géant Saudi Aramco, ainsi que des cibles

militaires dans des villes saoudiennes, ce que Ryad a qualifié d'attaque manquée contre la sécurité énergétique mondiale de la part du groupe affilié au régime iranien.

Le ministère saoudien de l'Énergie a déclaré qu'un chantier de stockage de pétrole à Ras Tanura, site d'une raffinerie et plus grande installation de chargement de pétrole en mer au monde, avait été attaqué avec un drone venant de la mer. Le ministère de la Défense a précisé que le drone armé avait été intercepté et détruit avant d'atteindre sa cible – contrairement aux attaques de septembre 2019 qui avaient fait mouche et paralysé 50 % de l'immense appareil productif saoudien, provoquant une mini-panique sur le marché pétrolier.

Le ministère a également déclaré que des éclats de missile étaient tombés près d'un complexe résidentiel utilisé par Saudi Aramco, précisant qu'aucune attaque n'avait fait de victimes ou entraîné de pertes matérielles.

«De tels actes de sabotage ne visent pas seulement le Royaume d'Arabie saoudite, mais aussi la sécurité et la stabilité des approvisionnements énergétiques dans le monde, et donc, l'économie mondiale», a déclaré un porte-parole du ministère dans un communiqué aux médias d'Etat. Plus tôt dimanche, la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite luttant contre les houthis (depuis mars 2015, date à laquelle le conflit entre rebelles chiites houthis – soutenus par l'Iran – et forces fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh s'est internationalisé) avait également intercepté 12 drones armés visant des «cibles civiles». Cette recrudescence des violences intervient alors que l'administration américaine de Joe Biden a exhorté les houthis à la désescalade après les avoir retirés de la liste des «organisations terroristes» pour ne pas entraver, selon elle, l'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen.

Meriem Benchaouia

8 mars à Constantine Forte adhésion des femmes pour le don du sang

LA CAMPAGNE de collecte de sang organisée hier dans la commune de El Khroub (wilaya de Constantine), à l'initiative du bureau local de la Fédération algérienne des donneurs de sang, a enregistré une forte adhésion de femmes venues de différentes régions de la wilaya. «L'objectif de l'organisation de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme de célébration de la Journée internationale de la femme, est de marquer plus de solidarité avec les malades hospitalisés», a indiqué le président du bureau local de la fédération, Adlene Benhassan. Organisée en collaboration avec le centre de transfusion sanguine, relevant du Centre hospitalo-universitaire D Benbadis, «cette action humanitaire vise à rattraper le déficit en poche de sang signalé, surtout cette année, à travers l'ensemble des établissements de santé», a indiqué à l'APS le responsable du CTS, Khaled Bouzenda. Le programme de collecte de sang, établi dans le cadre de la célébration de cette journée, se poursuivra durant cette semaine et touchera des structures du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dont des facultés et des résidences universitaires pour filles, a ajouté le même responsable. Soulignant qu'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins généralistes, paramédicaux et biologistes, a été mobilisée pour assurer le bon déroulement de cette opération, la même source a fait savoir que les poches de sang collectées seront transférées en priorité vers le Centre anti-cancer et les services des urgences pour la prise en charge des malades victimes d'accidents de la circulation. K. L.

En vue de régler les problèmes en suspens

Les responsables du secteur de la Santé appelés à «ouvrir les canaux du dialogue»

■ Dans le cadre du renforcement et de la promotion du dialogue avec le partenaire social, prôné à maintes reprises par le président de la République, Abderrahmane Benbouzid «a instruit les directeurs de la santé et de la population des wilayas ainsi que les directeurs généraux et directeurs des Etablissements publics de santé, d'ouvrir les canaux du dialogue en vue du règlement des problèmes en suspens ou de la concertation sur les questions importantes touchant à la vie professionnelle des personnels du secteur».

Par Thinhinene Khouchi

Dans un communiqué rendu public, le ministre de la Santé a indiqué que «pour le règlement des conflits et la négociation sur toutes les questions intéressant les personnels de la santé, les instructions de Benbouzid ont porté sur l'adoption du dialogue et la concertation en tant que méthode de travail». Le ministre a ordonné l'organisation de rencontres périodiques avec les partenaires sociaux agréés au niveau des Directions de la santé et de la population et des Etablissements publics de santé, mais également exigé la communication aux services de son cabinet du calendrier avec une synthèse des rencontres de 2021. Par ailleurs, les responsables du secteur ont été instruits de «présenter à l'Inspection générale du département ministériel un rapport sur toute défaillance enregistrée concernant les rencontres avec les partenaires sociaux, précisant que des missions seront organisées, au besoin, tout en se référant aux différentes instructions de l'Administration centrale concernant les modes de règlement des litiges». Rappelant, à ce titre, les dispositions de la loi N° 90-02 du 06 février 1990, notamment dans son volet relatif à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail, le



P.N.D. R.

ministre a appelé à l'organisation, chaque trimestre, d'une rencontre d'évaluation du bilan des rencontres avec les partenaires sociaux et des questions les plus importantes résolues ou en voie de résolution avec justification des questions encore en suspens. Entre autres instructions données par le ministre, ajoute le communiqué, «le bannissement de l'action unilatérale en termes de prise de décisions sans retour aux dispositions des lois et règlements en vigueur, notamment l'ordonnance N° 06-03 du 15 juillet 2006 portant statut général de la Fonction publique et le décret exécutif N°

20-373 du 12 décembre 2020 relatif aux positions statutaires du fonctionnaire». Il a en outre appelé au «traitement des exceptions dans leur cadre juridique et réglementaire, loin des décisions irréflectives et irresponsables, à la mise en place d'équipes d'inspection pour les cas en suspens en vue de leur trouver des solutions et à la présentation d'un bilan social annuel aux services du cabinet sur les activités les plus importantes : règlement des conflits, promotions collectives et formations aux profits des personnels». Enfin, Benbouzid a souligné sa détermination à ancrer la

culture du dialogue sérieux et franc avec le partenaire social, afin de traiter les préoccupations soulevées, renforcer la bonne gouvernance et faire face ensemble aux difficultés et défis suprêmes qui se posent au pays. Dans ce sens, il a préconisé de faire montre d'un haut sens de responsabilité, notamment au regard de la conjoncture sanitaire que traverse l'Algérie en raison de la pandémie de Covid-19 et la nécessité de préserver les droits de l'employé et de lui faciliter les moyens de s'acquitter de ses missions dans de bonnes conditions.

T. K.

Seulement 16 000 personnes inscrites sur la plateforme du ministère de la Santé

Vaccination massive, un pari difficile

Les citoyens inscrits sur la plateforme numérique du ministère de la Santé en vue de bénéficier du vaccin anti Covid-19 ne dépasse pas les 16 000 personnes. Leur nombre jusqu'à la date du 7 mars (avant-hier) était de 15 910 personnes, 11 684 d'entre elles sont âgées de 50 ans et plus, soit 73 %, dont 8 613 ont des maladies chroniques, soit 70 %. L'Algérie qui réceptionnera des milliers d'autres doses de vaccin dans les quelques jours à venir, verra-t-elle une plus grande affluence sur l'opération de vaccination ? Les spécialistes étaient nombreux à appeler à l'intensification de la campagne de sensibilisation afin de convaincre de la nécessité de se faire vacciner. En attendant, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, D' Djamel Fourar, a expliqué qu'après le lancement

de la campagne de vaccination, le 30 janvier 2021, et la plateforme numérique dédiée à l'inscription et la fixation des rendez-vous aux Etablissements publics de santé de proximité (EPSP), en fonction de la réception des doses, ces citoyens seront convoqués «par ordre de priorité» pour recevoir leurs doses au niveau de ces établissements.

D' Fourar a rassuré que le nombre, «important» selon lui, des citoyens désirant se faire vacciner, «bénéficieront tous, après leur inscription, de la vaccination au moment opportun et selon l'ordre de priorité».

Concernant les citoyens qui se sont inscrits au niveau des EPSP pour bénéficier de la campagne de vaccination, le responsable a précisé que «ces derniers seront insérés sur la liste de la plateforme numérique, car cette opération a été lancée

quelques jours après leur inscription». Toutefois, ils bénéficieront selon l'ordre de priorité de leurs doses de vaccin, chacun à son tour, et seront convoqués par SMS ou contactés par téléphone.

Concernant la vaccination du personnel de la santé du secteur privé, D' Fourar a affirmé qu'«il n'y a aucune différence entre les deux secteurs, public et privé», précisant cependant que toutes les doses des vaccins importées, à ce jour, ont été administrées, à l'exception de quantités du vaccin chinois.

De son côté, P' Kamel Djenouhat, chef du service du laboratoire des analyses biologiques à l'Etablissement hospitalier public (EHP) à Rouiba, évoquant les nouveaux vaccins, a affirmé que le citoyen algérien était le seul à «remettre en cause leur efficacité», contrairement aux autres citoyens de par le

monde. L'efficacité des vaccins commercialisés, a-t-il expliqué, «varie entre 70 et 95 %». Même ceux dont l'efficacité est inférieure à 70 % pourraient atteindre les 100 % chez les cas graves, a-t-il expliqué, citant certaines études ayant démontré l'innocuité de ces vaccins qui n'ont aucun effet secondaire grave. Pour rompre la chaîne de contamination, l'immunologue a insisté sur la vaccination massive de manière graduelle en fonction des doses reçues afin d'atteindre 70 % de la population.

Pour sa part, le membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, P' Riad Mahiaoui, a fait savoir que le respect des gestes barrières et la vaccination d'un grand nombre de la population étaient deux «moyens indissociables pour freiner le virus qui désormais existe avec nous».

Au sujet du mois de ramad-

LA QUESTION DU JOUR

Conflits possiblement sans fin

Suite de la page une

Le conflit s'est gelé quand il ne restait plus à Damas que le tiers du pays à reconquérir : l'est de l'Euphrate, et à l'ouest, Idlib, où les groupes rebelles s'étaient repliés après avoir perdu une à une les villes qu'ils contrôlaient auparavant. Si les affrontements devaient reprendre, ce serait probablement à l'avantage de Damas, qui d'ailleurs ne demanderait qu'à se remettre à la tâche. En Libye, la situation est tout autre, mais le résultat n'est jusqu'à présent pas si différent, même s'il semble qu'une solution politique soit cette fois-ci à portée de la main. Hier s'est ouverte à Syrte la session du Parlement convoquée pour accorder la confiance au gouvernement de transition de Abdelhamid de Dbeibah, issu du Forum du dialogue politique libyen qui s'était tenu le mois dernier sous l'égide des Nations unies. Ce qu'on pouvait craindre, à savoir l'absence d'une partie des députés, qui en effet ne sont pas tous installés à Tobrouk, ce qui le cas échéant est de nature à faire capoter toute l'opération, c'est cela même qui semble s'être produit hier, ou en voie de se produire. On ne saurait surestimer l'importance de cette réunion pour la suite des événements en Libye. D'elle dépend en effet que ce pays voisin commence à surmonter sa division, ou bien s'y enfonce à nouveau si elle vient à tourner court. La solution, ou la chance, est là qui ne demande qu'à être saisie. Mais le sera-t-elle ? Telle est la question. La présence de tous les députés, ou du moins en nombre suffisant pour que le vote soit valide, est plus que nécessaire, elle est vitale. A la limite, quel que soit le vote final, que la confiance soit accordée ou refusée. Dans le cas d'un refus, en effet, Dbeibah peut toujours revoir la composition de son équipe, qu'il s'est d'ailleurs gardé de rendre publique. Au Yémen, enfin, si la guerre a repris de plus belle, il n'est pas dit que ce soit pour durer longtemps. Les Houthis cherchent d'autant plus à s'emparer de Mar'ib qu'elle recèle les ressources de pétrole et de gaz dont ils ont besoin pour rendre viable l'ensemble des territoires déjà conquis par eux. Ils seraient probablement disposés à faire la paix si on la leur laissait.

M. H.

han, le même spécialiste a indiqué que la société doit faire preuve d'un haut sens des responsabilités, tant collectivement qu'individuellement, lors de l'accomplissement de la prière de «Tarawih», dans le but de faire face à la pandémie. Les spécialistes étaient par ailleurs unanimes à appeler au maintien des mesures préventives et au port obligatoire du masque, afin de casser la chaîne de transmission du virus, notamment de ses variants dont des cas ont été enregistrés en Algérie.

Aomar Fekrache

8 mars/Portraits de femmes

Imen Zeghdani, celle qui veut révolutionner la culture de l'orge

■ *Timide à en perdre parfois ses mots, Imen Zeghdani a pu compter sur le soutien de sa famille pour se lancer dans l'entrepreneuriat dans le domaine agricole.*

Par Lina B.

Cette jeune femme de 28 ans a affiché une grande assurance en exposant son projet de culture d'orge verte hydroponique, à l'occasion d'une rencontre nationale dédiée à la femme et les start-up dans le domaine de l'agriculture et du développement rural organisée à Alger par la Chambre nationale d'agriculture (CNA).

Elle parlera avec passion de la technique moderne qu'elle utilise, permettant un gain de temps, puisque l'orge arrive à maturité au bout de 7 jours, d'argent au vu du prix du quintal 60 % moins cher que le produit de la culture classique et surtout une augmentation de la productivité, a-t-elle indiqué.

Native de la commune de Dréa, dans la wilaya de Souk Ahras, elle a affiché sa détermination à «la satisfaction des besoins de toute la wilaya et même plus» et par là même contribuer au développement à une activité d'élevage de bovins et de production de lait qui caractérisent cette région de l'Algérie, a-t-elle souligné.

Cela, tout en proposant «une plus grande rentabilité à moindre coût», a-t-elle ajouté, expliquant que cette technique de culture hydroponique d'orge ne demande pas autant d'eau que la méthode classique et peut, aussi, être pratiquée sur «des surfaces réduites».

Ambitieuse, elle a pris l'initiative de rentabiliser au maximum son unité de production de 10x3,5m en y cultivant, en plus de l'orge, différentes variétés de champignons ainsi que des légumes et fruits Bio.

Pour cela, elle s'est bien formée en collectionnant les diplômes, à commencer par une licence en biologie et physiologie des plantes, puis un diplôme

académique en culture hydroponique de l'orge, un diplôme de formation et de qualification en élevage bovin, un diplôme de formation et de qualification en production de champignons, a énuméré M^{me} Zeghdani.

Cette qualification l'a encouragée à entreprendre le challenge de se lancer dans la création d'une entreprise via le dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej). Une aventure qui a démarré en 2019 pour aboutir au lancement du projet au début de l'année en cours, suite à l'acquisition d'une unité de production d'un coût qu'elle a estimé à 7,8 millions de dinars. Ne se fixant aucune limite, la fille de Souk Ahras n'a cessé de parler de son objectif d'«exporter» les champignons ou encore les fruits et légumes cultivés avec la technique hydroponique, mais aussi l'orge pour lequel elle a développé un protocole qui le permettrait.

M^{me} Zeghdani est autant fière de son statut d'entrepreneuse que de celui de «femme rurale par excellence», a-t-elle assuré, expliquant que la réussite de la femme doit être dans tous les domaines pour être «une femme accomplie». Consciente du rôle de la femme dans l'édification de l'Algérie, elle espère être «un modèle» pour la gente féminine algérienne à qui elle veut transmettre sa détermination à relever les défis.

Une volonté qui se lit dans les yeux de cette jeune chef d'entreprise et qui se ressent en l'écouter défendre à fermeté le droit de la femme à entreprendre dans le secteur agricole ou un tout autre domaine qui lui permettrait de s'épanouir.

Rafaa Metahri veut vous rendre belle avec la bave d'escargots



La jeunesse, la maîtrise et la détermination, sont autant d'atouts que Rafaa Metahri veut exploiter pour mener à bien son projet dans l'élevage d'escargots.

A peine ayant quitté les bancs de l'université en septembre 2020, que cette jeune tlemcénienne de 24 ans s'est lancée dans une activité peu connue mais qu'elle a estimée à «haut potentiel économique».

L'élevage d'escargots ou héliiculture l'a inspirée en réalisant son mémoire de master en génétique qui lui a permis d'«identifier les 15 espèces de ces gastéropodes vivants en Algérie», a-t-elle expliqué.

Portée par la fougue de la jeunesse, elle a lancé son projet sur un terrain familial d'à peine 160 m², question de «réaliser des essais», a déclaré la jeune entrepreneuse qui a semblé satisfaite des résultats.

Pour preuve, elle a indiqué avoir entrepris les démarches auprès de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Tlemcen mais aussi au niveau du ministè-

re de tutelle afin d'obtenir un accompagnement et surtout un terrain.

Le ton sûr et l'argumentation aiguisée, elle n'a pas hésité à exposer ses besoins au ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hemdani, à l'occasion d'une rencontre nationale dédiée à la femme et les start-up dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, organisée, dimanche à Alger, par la Chambre nationale d'agriculture (CNA).

Derrière son allure frêle, se cache une jeune femme déterminée qui voit grand, en témoigne son souhait de bénéficier d'un terrain de 2 ha afin, a-t-elle dit, que le projet soit «rentable».

M^{me} Metahri a évoqué, en outre, le montant du financement qu'elle espère obtenir à travers le dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej) qu'elle compte intégrer, l'estimant à 8 millions de dinars.

Ce projet d'élevage d'escar-

got peut, selon elle, être «un facteur de développement économique et salvateur de la biodiversité», vu qu'il permettra une régénération des populations d'escargots au lieu de les exterminer si on continue seulement leur ramassage comme c'est le cas à présent.

Afin de réaliser les performances escomptées, elle a expliqué qu'elle aura besoin d'équipements spécifiques, à l'instar de nurseries ou de compléments alimentaires pour, dans un premier temps, assurer l'exportation des escargots vivants vers la Tunisie, l'Italie et l'Espagne.

Par la suite, M^{me} Metahri compte se lancer dans une activité, «encore inexistante» en Algérie qui est l'extraction de la bave d'escargot qu'elle utilisera dans la fabrication de produits cosmétiques, a-t-elle souligné.

L'aboutissement de ce projet est la réponse «tangibile à tous les hommes qui ont essayé de me faire douter de ma capacité à le concrétiser», a-t-elle conclu.

L. B.

Lutte contre l'utilisation criminelle des TIC

L'Algérie candidate à la présidence du Comité d'élaboration de la convention internationale

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a fait savoir, hier, que l'Algérie avait présenté sa candidature pour la présidence du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) à des fins criminelles.

Prenant part au 14^e Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale qui se tient à Kyoto (Japon), M. Zeghmati a indiqué que l'Algérie «profondément inquiète de la montée préoccupante de la cybercriminalité, se félicite de la création du Comité

spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) à des fins criminelles, en vertu de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 74/247». Il a relevé, dans ce cadre, que l'Algérie avait présenté sa candidature pour la présidence de ce Comité.

Le ministre, qui s'exprimait en visioconférence, a affirmé que l'Algérie, tout en se félicitant du thème retenu pour le congrès, «demeure convaincue que le développement durable et la suprématie de la loi sont intimement liés».

Respectueuse de la convention onu-

sienne de lutte contre la criminalité transfrontalière et ses protocoles, l'Algérie œuvre en permanence à adapter son arsenal juridique national avec les conventions et normes internationales pertinentes.

Elle reconnaît, poursuit le ministre, «le rôle du mécanisme d'examen dans l'amélioration de la mise en œuvre des conventions onusiennes de lutte contre la corruption et la criminalité organisée transfrontalière, et son apport en matière d'assistance technique aux pays qui en ont besoin».

«La situation particulière que connaît l'Algérie du fait de sa position géogra-

phique et de l'impact des situations sécuritaire, politique et économique dans son entourage, autant de facteurs qui forment un terreau fertile pour la prolifération du trafic des migrants et des demandes de rançons», a relevé le ministre.

Aussi, a-t-il rappelé la proximité géographique de l'Algérie de «l'un des plus grands centres de production et d'exportation de cannabis. Une situation qui engendre trafic illicite des stupéfiants, blanchiment d'argent et corruption, en témoignent, a-t-il dit, les analyses et rapports rendus par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC)».

H. N.

Un tiers des destinations fermées

■ Une destination sur trois dans le monde est actuellement complètement fermée aux touristes internationaux en raison de la pandémie, principalement en Asie et en Europe, a annoncé, hier, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) des Nations unies.

Par Salem K.

A lors que les gouvernements ont commencé à assouplir les restrictions de voyage l'année dernière, «l'apparition de nouveaux variants du virus et une situation épidémiologique qui reste grave ont inversé la tendance», a détaillé l'OMT, basée à Madrid, dans un rapport.

Début février, 69 destinations sur 217 dans le monde, soit 32 %, étaient complètement fermées au tourisme international, dont 30 en Asie et dans le Pacifique, 15 en Europe et 11 en Afrique. Cela représente une baisse par rapport au pic de fermeture des frontières atteint en mai 2020, lorsque 75 % des destinations du monde entier étaient complètement fermées, mais une hausse par rapport au mois de novembre, quand seulement 27 % des destinations étaient fermées. L'OMT a observé «une approche plus nuancée, basée sur les preuves et les risques», des restrictions de voyage, comme l'obligation pour les voyageurs internationaux de

fournir un test négatif à leur arrivée. Près d'un tiers (32 %) des destinations mondiales exigent désormais la présentation d'un «test PCR ou antigénique» à l'arrivée, assorti souvent d'une quarantaine.

«Les restrictions sur les voyages ont été largement utilisées pour enrayer la propagation du virus. Maintenant que nous cherchons à faire redémarrer le tourisme, il nous faut admettre que les restrictions ne sont qu'un élément de solution parmi d'autres», a souligné le directeur de l'OMT, Zurab Pololikashvili, dans un communiqué.

«L'année 2020 a été la pire année de l'histoire du tourisme mondial avec 74 % d'arrivées de voyageurs en moins par rapport à 2019, soit près d'un milliard de touristes», a chiffré l'OMT en janvier.

La pandémie a ainsi généré 1 300 milliards de dollars de pertes l'année dernière, un manque à gagner 11 fois plus important que celui enregistré en 2009, lors de la crise financière mondiale.

S. K.

Journée de la femme

La BAD met en avant le rôle des femmes dans la croissance économique de l'Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) a célébré hier la Journée internationale de la femme en mettant en avant le rôle des femmes entrepreneuses en tant que moteurs clés de la croissance économique.

«Pour célébrer la Journée internationale de la femme et pour marquer le déploiement du programme de garantie pour la croissance de l'Affirmative Finance Action for Women in Africa (Afawa), la BAD et le Fonds africain de garantie mettent en lumière les femmes soutenues par ce programme à travers son outil de financement, garantie pour la croissance, visant à débloquer jusqu'à 3 milliards de dollars de prêts aux petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes», a précisé cette institution financière dans un communiqué publié sur son site web.

Dans ce cadre, un panel sous le thème «Les femmes entrepreneuses : moteurs clés de la croissance économique» a été

organisé par la BAD, visant à mettre en lumière les femmes entrepreneuses et leur rôle dans la reconstruction des économies africaines à l'ère du coronavirus.

«Cet effort est au cœur du programme Afawa qui travaille avec les institutions financières pour répondre aux besoins financiers et non financiers des femmes entrepreneuses africaines, en offrant un accès au financement, en fournissant une assistance technique et en créant un environnement propice pour promouvoir les changements de politique et les réformes réglementaires», souligne la banque.

Citée dans le communiqué, la directrice de la Banque pour les femmes, le genre et la société civile, Vanessa Moungrar, a déclaré : «La BAD a mobilisé ses ressources et le soutien de ses partenaires mondiaux dans ce qui est à ce jour notre effort le plus ambitieux, jamais réalisé pour changer le paysage de l'accès au financement pour les femmes entrepre-

neuses africaines». Soutenu par les pays du Groupe des Sept (G7) ainsi que par les Pays-Bas et la Suède, le programme Afawa, qui cible les institutions financières pour accroître leur appétit à prêter aux femmes en réduisant les risques du segment, est mis en œuvre en collaboration avec les Fonds de garantie, qui vise la facilitation de l'accès au financement des PME en Afrique. «Nous avons réalisé en discutant avec les institutions financières qu'elles ne considèrent pas l'Afawa comme une faveur que nous faisons aux femmes. C'est une énorme opportunité commerciale de puiser dans un segment de clientèle qui n'a pas encore été exploré», a déclaré Jules Ngankam, P-DG du Fonds africain de garantie.

La directrice de l'Afawa, Esther Dassanou, a déclaré, pour sa part, que «le programme Afawa est différent et innovant de ce qui existe sur le marché, en ce sens qu'il s'attaque à tous les défis

majeurs auxquels les femmes entrepreneuses sont confrontées pour accéder au financement et développer leur entreprise en même temps», a ajouté cette responsable.

Lancé en 2016 par la BAD, le programme Afawa vise à assurer la croissance et la pérennité des entreprises créées par des femmes sur le continent africain.

Dédié aux entreprises créées par des femmes, la BAD œuvre, à travers ce programme, pour trouver et déployer de nouveaux outils de financement qui soient en parfait accord avec les besoins exprimés par ces entreprises, et ce, à travers l'octroi de crédits leur permettant de mieux développer leurs projets.

A cela, s'ajoutent l'accompagnement et l'assistance technique aux établissements financiers afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins du programme Afawa.

S. K.

Changes

La Bourse de Tokyo portée par des indicateurs américain et chinois

La Bourse de Tokyo était dynamique hier au début des échanges, encouragée par la forte hausse de la Bourse de New York vendredi grâce à de bons chiffres de l'emploi américain, et par la vigueur des exportations chinoises.

L'indice vedette Nikkei prenait 1 % à 29 153,27 points vers 01h00 GMT, pendant que l'indice élargi Topix gagnait 1,09 % à 1 916,91 points.

Les trois grands indices de Wall Street ont tous fini en nette progression vendredi, grâce à un rapport positif sur les créations d'emplois aux Etats-Unis en

février. Le plan de relance de 1 900 milliards de dollars de Joe Biden a par ailleurs franchi samedi l'étape décisive du Sénat, ouvrant la voie à la promulgation du texte d'ici la fin de cette semaine, après un vote de la Chambre des représentants qui devrait être une formalité.

Autre facteur positif, la Chine a fait part ce week-end d'une hausse record de ses exportations en janvier-février (+60,6 % sur un an), grâce notamment à une forte demande en produits médicaux liés à la pandémie et en équipements informatiques sur fond de la tendance mondia-

le du télétravail. Du côté des valeurs, le titre Nippon Steel bondissait de 4,84 % à 1 784 yens. Face à une demande limitée au Japon, le grand sidérurgiste nippon a annoncé vendredi qu'il allait réduire de 20 % ses capacités de production d'ici cinq ans, tout en prévoyant d'investir 600 milliards de yens (4,6 milliards d'euros) sur la période pour renforcer ses activités en Chine, en Inde et en Asie du Sud-Est. Le groupe compte aussi moderniser ses sites conservés pour réduire ses émissions de CO2.

Le titre du groupe pharmaceutique Takeda grimpeait de

4,78 % à 3 938 yens. La société a annoncé vendredi avoir déposé une demande d'autorisation au Japon du vaccin contre le Covid-19 de la biotech américaine Moderna Therapeutics, dont Takeda est le partenaire commercial pour le marché nippon.

Le yen était quasi stable face au dollar, à raison d'un dollar pour 108,34 yens vers 00h50 GMT contre 108,31 yens vendredi à 21h00 GMT.

La devise japonaise se dépréciait par rapport à l'euro qui valait 129,25 yens contre 129,05 yens vendredi. L'euro montait par ailleurs à 1,1927 dollar contre

1,1915 dollar vendredi à 21h00 GMT. Le marché du pétrole poursuivait son ascension, après avoir atteint vendredi de nouveaux sommets de clôture en près de deux ans.

Au-delà des bons indicateurs américains et chinois, les prix de l'or noir étaient aussi aigüillonnés par les attaques dimanche d'installations pétrolières en Arabie saoudite.

Vers 00h50 GMT le baril américain de WTI gagnait 2,16 % à 67,52 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord avançait de 2,1 % à 70,82 dollars.

R. E.



Pour faciliter le traitement des recours et l'obtention des actes de logement

Le ministre de l'Habitat ordonne la création d'applications électroniques

■ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a ordonné, à Alger, la création d'applications électroniques pour faciliter le traitement des recours et l'obtention des actes de logement au profit des souscripteurs aux programmes de logement, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Par Amel B.

Ces instructions ont été données lors d'une rencontre supervisée par M. Belaribi et ayant regroupé le secrétaire général du ministère, la cheffe de cabinet du ministère, le directeur général de la construction et des moyens de réalisation du ministère, le directeur général chargé de la gestion des services de l'Agence Aadl, le directeur général de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi), des responsables de la direction commerciale, de la direction de l'informatique de

l'Aadl et de l'Enpi, lit-on dans le communiqué posté sur la page officielle Facebook du ministère.

Lors de cette réunion, plusieurs axes ont été abordés, dont les affectations au niveau national et qui seront remises en application des promesses données précédemment par l'Aadl (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement), le dossier du versement de la 1^{re} tranche aux souscripteurs qui ont déposé leurs dossiers précédemment au niveau de l'Aadl et qui faisaient l'objet de recours. A ce titre, M. Belaribi a donné des instructions sur la nécessité d'accélérer l'étude et la vérification de tous ces dossiers qui se trouvent actuellement au niveau du fichier national du ministère.

A été également examiné, lors de cette rencontre, le dossier de numérisation de l'Enpi,

lequel vise à «venir à bout de tous les obstacles qui se dressent aux souscripteurs et à offrir l'opportunité d'effectuer toutes les transactions commerciales à distance, via des applications électroniques qui seront mises en service à cet effet». Pour ce faire, le ministre a ordonné la réactivation de ce mécanisme commercial dans les plus brefs délais, avec élaboration de films de court-métrage explicatifs destinés aux souscripteurs et donné des instructions à l'effet de mettre au point des applications électroniques à même de faciliter le traitement des recours et obtenir les actes à distance, dans le but d'épargner aux souscripteurs la contrainte de déplacement. Par ailleurs et en préparation du calendrier des logements qui seront distribués au 3^e trimestre prochain, M. Belaribi a ordonné l'inspection



Mohamed Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

de toutes les cités qui seront livrées et de s'assurer de leur équipement en bâches à eau, que ce soit pour les logements

Aadl ou les logements LPP (Logement promotionnel public).

A. B.

Intempéries La Sûreté nationale appelle les usagers de la route à la vigilance et la prudence

LA DIRECTION générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, à l'ensemble des usagers de la route, un appel à la vigilance et la prudence lors de la conduite et des déplacements, en prévision des intempéries attendues dans certaines wilayas, les prochaines heures, a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité.

La DGSN rappelle aux conducteurs et transporteurs de voyageurs les recommandations relatives à la sécurité routière lors du mauvais temps, à savoir la réduction de la vitesse en temps de pluie, le respect de la distance de sécurité et la vérification de l'état des pneus, du système de freinage et des essuie-glaces. Les recommandations portent également sur l'inspection des différents feux du véhicule, leur utilisation en cas de mauvaise visibilité, ainsi que sur le respect des feux de signalisation à l'intérieur des agglomérations et près des établissements d'enseignement, lit-on dans le communiqué. La DGSN rappelle également, à l'adresse des motocyclistes, l'obligation de porter le casque et de faire montre de prudence et d'éviter les dépassements dangereux pour leur sécurité et celle des usagers de la route. Les citoyens des régions enregistrant des intempéries sont invités à suivre les Bulletins météorologiques spéciaux (BMS) diffusés par les médias et les radios locales pour être avisés et prendre les dispositions de leur protection et de la protection de leurs biens. La DGSN met à la disposition des citoyens le numéro vert (15-48) et le numéro de détresse (17) 24h/24h, pour être à l'écoute de leurs préoccupations et leur prêter assistance.

R. S.

Micro-entreprises

Signature d'une convention pour promouvoir la création d'entreprises dans le domaine agricole

Une convention-cadre a été signée à Alger par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, et le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, portant sur le renforcement de la coopération et le partenariat entre les deux secteurs. En sus de la coopération et le partenariat en matière de développement de création des micro-entreprises dans le secteur de l'Agriculture et du Développement rural, cette

convention vise à définir le cadre général des relations de coopération et de partenariat entre les deux secteurs, en vue de développer la création de micro-entreprises dans le domaine de la production agricole, a indiqué M. Diafat dans un poste sur sa page Facebook. Elle ambitionne également à développer les produits forestiers ligneux et non ligneux et à diffuser les informations relatives au soutien à la création des micro-entreprises dans les domaines agricole et forestier, a précisé la même source.

L'accompagnement des jeunes entrepreneurs dans les procédures de création de leurs micro-entreprises en fonction des besoins, la garantie des moyens matériel et moral pour inciter les jeunes à investir dans le secteur de l'Agriculture et la pérennité des entreprises créées, figurent parmi les objectifs de cette convention. La cérémonie de signature a été organisée au siège de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), en marge de la rencontre nationale dédiée à la femme et les start-up

dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie du savoir et des Start-up, Yacine El-Mahdi Qualid, ainsi que des représentants des professionnels du secteur de l'Agriculture et d'autres organes.

Farid Y.

Blida

Une maison d'accompagnement pour l'intégration des jeunes dans le monde du travail

Une maison d'accompagnement a été créée à Blida, en vue de contribuer à l'intégration des diplômés de la formation professionnelle dans le monde du travail, a-t-on appris auprès de la directrice de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya (DFEP). Cette structure, abritée par l'Institut national des arts et industries graphiques «Khalil Zyab» de Blida, a pour mission principale d'«accompagner les stagiaires et apprentis durant leur cursus de formation, afin de les aider, une fois leurs diplômes en poche, à matérialiser leurs idées en les concrétisant sur le terrain sous forme de micro-entreprises», a indiqué la DFEP, Halima Meziani. Cet accompagnement se fera à travers la

contribution de nombreux partenaires, à l'instar de la direction de l'emploi, des dispositifs d'aide à la création d'emploi et de l'Académie nationale de promotion de la société civile et des conseillers de la direction de la formation professionnelle.

Selon les explications fournies par la même responsable, cette maison d'accompagnement va créer une banque de données sur les besoins du marché local du travail et les offres d'emploi proposées par différentes entreprises économiques.

La structure est composée de trois cellules d'accompagnement à la création de l'entreprise, d'accompagnement à l'intégration dans le monde du travail et la cellule informatique destinée à sensibiliser les stagiaires sortants sur

l'importance de prendre contact avec cette maison pour les assister dans leur quête d'un emploi et la concrétisation de leurs micro-projets. Outre les diplômés, cette nouvelle structure est chargée d'accompagner, de concert avec la direction de l'emploi, les compétences non détentrices de diplômes, qui sont appelées à bénéficier d'une formation diplômante de courte durée pour obtenir une attestation de qualification qui leur ouvrira droit aux prestations et crédits offerts par les dispositifs étatiques d'aide à la création d'emploi. M^{me} Meziani a signalé qu'une démarche a été entreprise dans ce sens, en collaboration avec la direction de l'emploi, visant à recenser ces compétences dans différents domaines, pour leur prise en

charge, à travers une formation d'une semaine, couronnée par une attestation de qualification qui leur permettra d'intégrer le marché du travail, a-t-elle assuré. Elle a fait part du recensement, à ce jour, par ses services, de plus de 160 demandes individuelles pour l'obtention d'une attestation de qualification, dont «l'opération sera lancée dans les prochains jours», a-t-elle fait savoir. «Les jeunes détenteurs de l'attestation de qualification seront orientés vers la maison d'accompagnement qui les assistera dans l'obtention de crédits de la part des dispositifs d'aide à la création d'emploi. Une démarche devant contribuer à l'éradication du marché parallèle», a estimé M^{me} Meziani.

Samy O.

Célébration du 8 mars

La créativité de la femme exposée au public

■ Tous les espaces culturels sont ouverts au public après des mois de fermeture, et tout le monde en profite pour assister à des pièces de théâtre, une projection de film, visiter des expositions et même acheter des œuvres artistiques quand l'occasion se présente.



Ph/D.R.

Par Abia Selles

Cette nouvelle dynamique culturelle concerne toutes les villes du pays et met en valeur la créativité de nos

artistes qui n'ont ménagé aucun effort en période de confinement pour créer de belles œuvres et préparer des activités à la hauteur des attentes du public. Il y a également la célébration de la Journée internationale de la

femme, qui coïncide le 8 mars de chaque année, et qui se veut une belle occasion de partage et d'échanges artistiques. En effet, c'est en célébrant cette journée que le Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger organise une

exposition mettant la lumière sur la contribution de la femme dans la sauvegarde du patrimoine. Cette manifestation, qui regroupe des artisans de différentes régions du pays, se veut aussi un espace pour revisiter notre culture et démontrer la prise de conscience des jeunes sur la valeur des métiers de nos ancêtres. Le patrimoine vestimentaire algérien, des bijoux, de la confiserie traditionnelle, la peinture sur bois, la céramique d'art et autres, sont présentés au public. « Cette exposition est une occasion pour présenter nos produits, se faire connaître et une manière de protéger ces métiers de l'oubli », a déclaré un artisan en bijouterie. « C'est aussi un espace où les gens renouent avec le patrimoine national dans un monde moderne où les métiers de nos ancêtres sont en train de disparaître », a ajouté un autre exposant.

Cet espace, souvent ouvert à l'art et aux artistes, devient avec le temps une des destinations

préférées pour ceux qui veulent acheter des cadeaux de valeur. C'est le cas de Fazia, une dame d'un certain âge. « Cet espace est plein de belles choses qui représentent notre identité et notre culture. D'ailleurs, la plupart des cadeaux que j'offre à mes proches sont achetés ici », nous a-t-elle confié. « C'est un espace où on a un contact direct avec l'artisan. Cela nous permet de nous procurer des œuvres uniques à des prix raisonnables », a déclaré une fidèle des lieux. Il est à noter que le Centre culturel Mustapha-Kateb ouvre depuis des années son espace pour accueillir des expositions artistiques. Des artistes peintres, plasticiens et artisans des quatre coins du pays y ont exposé leurs œuvres. Cet établissement est aussi très fréquenté par le public, vu son emplacement (Place Audin). Avec le temps, il est devenu la destination préférée pour ceux qui veulent acheter des œuvres particulières.

A. S.

Livre

9 000 ouvrages octroyés à la bibliothèque

Neuf mille ouvrages ont été octroyés dimanche à la bibliothèque de la résidence universitaire filles de Ain El Bey, sise au chef-lieu de wilaya de Constantine, à l'initiative de la bibliothèque principale Mustapha-Nettour, a-t-on appris de la responsable de cette structure. « L'opération qui vise à encourager la lecture, notamment en milieu universitaire, a été

organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars) », a précisé, à ce propos, la responsable de cette bibliothèque, Ouafia Derouaz.

La même responsable a indiqué, dans ce contexte, que « l'initiative aura également pour objectif de renforcer le lien entre la bibliothèque et le lecteur et d'animer l'activité culturelle dans

les cités universitaires de la wilaya ». Un riche programme dédié à la célébration de cette journée a été, par ailleurs, établi par les services de la bibliothèque principale Mustapha-Nettour de Constantine, avec la collaboration du bureau de wilaya de l'Académie algérienne de l'action humanitaire et des droits de l'homme, dont l'inauguration d'un salon exposant plus

de 150 ouvrages d'écrivaines algériennes, à l'instar d'Assia Djebar, Z'hour Ounissi, Rabia Djelti, Leila Aslaoui et Fatima Benchaâlal. « Le but de l'organisation de cette manifestation est d'encourager la lecture et offrir aux étudiantes l'opportunité de trouver des ouvrages, manuels et livres liés aux divers domaines du savoir et des sciences », selon M^{me} Derouaz.

Un atelier autour de l'art d'écriture destiné aux jeunes écrivaines, dont des étudiantes universitaires en fin de cycle qui commencent à écrire des petits ouvrages de poésie, a été aussi au programme lors de cette journée à laquelle ont pris part des clubs culturels de jeunes dont les clubs « Tenouin », « Djoussour Ennahda », « Cirta li El Fane » et « El Fikr oua El Ibdââ ».

M. K.

Biennale d'art contemporain de Berlin 2022 Kader Attia nommé commissaire

L'artiste franco-algérien Kader Attia a été nommé commissaire de la 12^e Biennale d'art contemporain de Berlin (Allemagne), prévue en 2022, selon le site Web de l'événement.

Le comité de sélection de la Biennale, composé d'éminents artistes européens et internationaux, a désigné l'artiste franco-algérien Kader Attia commissaire de la 12^e édition de la Biennale d'art contemporain de Berlin. Il sera seul aux manettes de cet

événement. Sa pratique artistique, notamment autour de la notion de « réparation », se veut un moyen de résistance culturelle, mais aussi un moyen pour une société ou un individu de se réapproprier son histoire et son identité. Né en France en 1970, Kader Attia est un artiste contemporain franco-algérien très en vue. Il a étudié la philosophie et l'art à Paris (France) et à Barcelone (Espagne) et a vécu plusieurs années en République démocratique du Congo et en

Amérique du Sud. Ses travaux sont notamment axés sur les thématiques de l'injustice sociale, des sociétés marginalisées et du post-colonialisme. Sa pratique est multiple et englobe installation, vidéo, sculpture, etc.

Cet artiste, qui vit entre Berlin et Paris, a participé à la Biennale de Venise (Italie), à la Biennale de Busan (Corée du sud) et à la Biennale de l'art africain contemporain de Dakar « Dak'Art » (Sénégal). Il a également organisé plusieurs expositions indivi-

duelles et collectives dans plusieurs musées à travers le monde. En 2014, il reçoit le Prix de l'Académie des arts de Berlin et, en 2016 le Prix Marcel-Duchamp (plus prestigieux prix d'art contemporain en France).

En 2015, l'Africa Art Market Report a classé Kader Attia huitième artiste africain le plus coté. Le classement répertorie les 100 artistes africains contemporains les mieux cotés sur le marché de l'art, selon « Jeune Afrique ».

C. M.

Décès

Le comédien Abdelkrim Kaârar n'est plus

LE COMÉDIEN Abdelkrim Kaârar est décédé dimanche à Ouargla à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la culture. Né à Ain Makhlof (wilaya de Guelma), l'artiste avait étudié les arts dramatiques à l'Institut national du cinéma à Ben Aknoun (Alger) durant les années (1964 -1966).

Parmi ces expériences professionnelles cinématographiques et télévisuelles figurent « Le ciel et les affaires », « La voie », « Patrouille à l'Est », « Douleur », « Diplôme » et autres. Installé à Ouargla depuis plusieurs années, le défunt a travaillé au cours de sa carrière avec plusieurs réalisateurs, à l'instar de Amar Laskri, Mohamed Hazorli, Mohamed Bouamari, Mohamed Slim Riad, Djamel Fezzaz et Tayeb Mefti. La dépouille du défunt sera inhumée au cimetière de la ville de Ain Makhlof.

D. R.

Harry Potter

Une suite des aventures du sorcier évoquée

Une nouvelle qui devrait en faire saliver plus d'un. La saga Harry Potter, qui a marqué des générations entières au début du 21^e siècle pourrait bien se poursuivre d'une manière ou d'une autre. Le P-DG de WarnerMedia, Jason Kilar, a évoqué l'idée d'une adaptation

de la pièce « Harry Potter et l'Enfant maudit » lors d'une conférence. « Il y a cette petite chose appelée Harry Potter, qui est une des franchises les plus aimées du monde. On a été incroyablement reconnaissants d'avoir eu la chance de travailler avec J.K. Rowling, et je dirais qu'il y a

beaucoup de plaisir et de potentiel là-dedans », a-t-il déclaré lors de la conférence.

En parlant de « potentiel » dans le travail de l'autrice, Jason Kilar a semé le doute quant à une possible suite du monde magique d'Harry Potter. Si le CEO de WarnerMedia n'a pas

donné plus de précisions sur cette idée, cette déclaration confirmerait en revanche l'information de janvier dernier selon laquelle Warner Bros et HBO Max seraient en train de développer une série télévisée consacrée au célèbre sorcier britannique.

R. I.



Birmanie

Trois manifestants tués, magasins et usines fermés après l'appel à la grève générale

■ Trois manifestants pro-démocratie ont été tués hier en Birmanie où les banques, des commerces et des usines sont restés fermés après l'appel des syndicats à intensifier la grève pour étouffer l'économie et faire pression sur la junte.

Par Mourad M.

Des fonctionnaires, des agriculteurs et des salariés du privé ont participé aux côtés de jeunes et d'activistes à des rassemblements à travers tout le pays.

A Myitkyina (centre), la situation a rapidement dégénéré. De multiples détonations ont été entendues et des manifestants couverts de sang ont été trans-

portés loin de la zone de tirs, l'un d'entre eux gisant face contre terre, une partie de son crâne arraché, selon des retransmissions diffusées en direct sur les réseaux sociaux.

Bilan, deux morts et plusieurs blessés, dont une femme grièvement touchée au bras, d'après un secouriste.

Une religieuse catholique en habit blanc s'est mise à genoux dans la rue, suppliant la police de ne pas tirer, d'après une

image diffusée par un média local. A Pyapon, à une centaine de kilomètres au sud de Rangoun, la capitale économique, un homme de 30 ans a été touché par un tir mortel à l'estomac, a-t-on appris auprès d'un témoin qui a assisté à la scène. Deux autres protestataires ont été blessés par des tirs à balles réelles, selon lui.

Les forces de sécurité ont mené un raid contre le média Myanmar Now, emportant des ordinateurs, des serveurs de données et une imprimante, a rapporté à l'AFP son rédacteur en chef Swe Win.

«Nous sommes la première salle de rédaction attaquée par le régime. Nous travaillons dans la peur, mais la descente dans notre bureau confirme que la junte n'aura aucune tolérance pour les reportages sur ses crimes», a-t-il dit.

A Rangoun, des usines de textile, un secteur en plein essor avant le coup d'État du 1^{er} février, et les centres commerciaux sont restés fermés, comme les banques à travers tout le pays.

Neuf des plus importants syndicats ont appelé à «l'arrêt complet et prolongé de l'économie» à partir d'hier pour faire pression sur les militaires.

La junte a pour sa part mis en garde les fonctionnaires : ceux qui n'auront pas repris le travail à partir d'hier seront licenciés.

Les appels à la grève, lancés dès les premières heures qui ont suivi le putsch, ont déjà eu un impact important sur de nombreux secteurs, avec des banques incapables de fonction-



R. D. A. R.

ner, des hôpitaux fermés et des bureaux ministériels vides.

Des minorités ethniques ont rejoint la contestation. Près de la ville de Dawei (sud), des centaines de Karens ont manifesté, brandissant leur drapeau bleu, blanc, rouge et appelant à «en finir avec la dictature».

Le cortège était escorté par des rebelles de la faction armée Union nationale karen (KNU), en conflit de longue date avec les militaires.

De nombreux Birmanes ont aussi rejoint les défilés, des manifestants agitant des longyis (vêtements traditionnels féminins) pour célébrer la Journée internationale des femmes.

Les forces de sécurité ont été déployées dimanche soir dans plusieurs quartiers de Rangoun et ont mené des opérations dans plusieurs hôpitaux publics de la ville.

L'ONG Physicians for Human Rights a condamné l'occupation des hôpitaux, se disant «consternée par cette dernière vague de violence».

Samedi, des raids nocturnes avaient visé des responsables de

la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi, plusieurs avaient été arrêtés et un représentant local du mouvement, Khin Maung Latt, tué. Les députés qui ne reconnaissent pas la légitimité du coup d'État et ont créé un comité pour représenter le gouvernement civil se rendent coupables de «haute trahison», un crime passible de la peine de mort ou de 22 ans de détention, a averti la junte.

Plus de 50 manifestants ont été tués depuis le putsch qui a renversé la prix Nobel de la paix 1991, a fait savoir l'ONU la semaine dernière.

Les médias d'État nient toute implication de la police et de l'armée dans la mort de civils, indiquant qu'elles ont «dû contenir des émeutes en accord avec la loi».

Sollicitée, la junte n'a pas répondu aux multiples requêtes de l'AFP.

Responsables locaux, journalistes, militants, artistes : des centaines de personnes ont été interpellées depuis le putsch.

M. M.



Commentaire

Camp

Par Fouzia Mahmoudi

Pour beaucoup d'observateurs politiques, de nombreuses décisions, réformes et lois, prises sous le mandat d'Emmanuel Macron, le premier président de la V^e République à n'être ni de droite ni de gauche, tendent vers un clair rapprochement avec la droite qu'il veut courtiser dans la perspective d'une éventuelle candidature pour la présidentielle de 2022. Surtout qu'à l'heure d'aujourd'hui aucun candidat potentiel chez Les Républicains (LR) ne suscite un enthousiasme suffisant pour une possible victoire au prochain scrutin présidentiel. Mais surtout Macron a un atout dans sa manche en la personne de Nicolas Sarkozy, avec lequel il a noué une relation particulière depuis son arrivée au pouvoir. Les deux hommes, qui depuis trois ans nourrissent des relations complexes, entre attirance réciproque, tactique, méfiance et intérêts bien compris, se sont longuement parlé, après la condamnation de l'ancien président à trois ans de prison, dont un ferme, dans l'affaire des écoutes. Interrogé sur un possible soutien à Macron à la présidentielle, Sarkozy élude, refuse pour l'heure de «soutenir un candidat plutôt qu'un autre», promet qu'il se prononcera le moment venu. Mais il laisse ainsi ouvert le champ des possibilités. Le fondateur des Républicains acte de cette façon explicitement que son choix ne se limitera pas aux seuls prétendants de sa famille politique, LR ou ex-LR. Un coup dur à droite pour ceux qui rêvent de lui succéder à l'Élysée, de Xavier Bertrand à Valérie Pécresse en passant par Bruno Retailleau. «Le soutien à Macron fait partie de ses hypothèses, très clairement, confirme un poids lourd LR. Il n'écarte rien». Ce scénario, Nicolas Sarkozy l'a évoqué devant plusieurs de ses interlocuteurs. «Il considère que Macron est en grand danger et que, avec la crise économique et sociale qui vient, même sa qualification au second tour est aléatoire», précise cet élu. Dans ce cas, «si Macron veut se sauver, il faudra qu'il se détermine», a lâché Sarkozy devant un de ses visiteurs. Comprendre : qu'il propose de bâtir une coalition LR-LREM avant le premier tour de la présidentielle, avec, à nouveau, un Premier ministre de droite à Matignon. Surtout Sarkozy ne pense pas qu'actuellement la droite soit capable de présenter un candidat solide. Si l'ex-président n'exclut pas d'adober, le jour venu, un champion de droite, il doute de la capacité de l'un d'eux à s'imposer. «Parmi les candidats possibles, il n'y en a aucun qu'il respecte vraiment, qui soit proche de lui», souligne un de ses proches. Au fond, il n'a peut-être pas envie que quelqu'un à droite lui succède... Lors d'un tête-à-tête avec le président de la Région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, en janvier, Sarkozy a d'ailleurs fixé la barre à atteindre pour incarner à ses yeux une option crédible : 18 % d'intentions de vote à l'automne. Ainsi, faute de candidat crédible à droite, l'ex-président pourrait se tourner vers Emmanuel Macron. D'ailleurs, l'alliance entre la droite et la Macronie a déjà ses partisans au sein de LR, dont le maire de Nice, Christian Estrosi. Celui-ci avait plaidé en septembre pour «un accord avec Macron afin qu'il soit notre candidat commun à la présidentielle». L'idée avait provoqué un tollé. Puis le maire LR de Toulon, Hubert Falco, s'y était rallié à son tour. Si la droite reste encastrée dans les sondages à la fin de l'année, cette proposition gagnerait vite de nouveaux soutiens. Rien de nouveau, toutefois, puisqu'en 2017 des dizaines d'élus et responsables de droite avaient déjà décidé de rejoindre Macron. Reste à voir si Sarkozy sautera le pas et choisira une personnalité hors de sa famille politique, ou s'il restera fidèle à son camp jusqu'au bout, quitte à se résigner à soutenir un candidat qui pourrait manquer la marche du second tour de la présidentielle.

F. M.

Israël

La nouvelle cheffe des Travailleurs veut «renouveler» la gauche

La nouvelle cheffe du Parti travailliste israélien, Merav Michaeli, mise sur le féminisme, l'environnement et une opposition musclée au Premier ministre, Benjamin Netanyahu, pour «renouveler une gauche à l'agonie», confie-t-elle dans un entretien à l'AFP à l'approche des élections du 23 mars.

Depuis qu'elle a pris en janvier la tête du parti «Avoda», formation ayant dirigé Israël pendant des décennies mais aujourd'hui reléguée à un rôle marginal, la cinquantenaire, au regard franc, prône un discours plus combattiviste pour tenter de faire renaître la gauche de ses cendres.

«Le Parti travailliste a perdu sa crédibilité et sa colonne vertébrale (...), il avait perdu sa confiance en lui», reconnaît-elle dans un entretien en hébreu dans les bureaux à Tel-Aviv de la

formation jadis menée par David Ben Gourion et Golda Meir.

Fort de 44 sièges sur 120 en 1992, à l'époque de Yitzhak Rabin, le groupe ne compte plus qu'une poignée de sièges au Parlement et mène, en vue des élections législatives du 23 mars – les quatrièmes en deux ans –, une campagne pour sa survie.

«Ce devrait être le parti de gouvernement de centre-gauche, celui capable de renouveler le pays et de le mettre sur les rails», dit-elle en accusant Benjamin Netanyahu, chef du Likoud (droite) au pouvoir depuis 2009, d'avoir fait du «mot "gauche" une insulte en Israël».

Pourtant, elle en est convaincue, la société israélienne dans son ensemble est favorable au pluralisme, à l'égalité, à la séparation entre la religion et l'État

mais aussi à une économie sociale démocrate, «humaine» et aux valeurs incarnées par la gauche. «Une petite majorité est même encore favorable à la solution des deux États, une Palestine indépendante et viable aux côtés d'Israël», glisse-t-elle.

Pour ressusciter une formation qui régnait autrefois en maître sur la scène politique, cette ancienne chroniqueuse au grand quotidien «Haaretz», qui a fait de la «vérité» en politique son cheval de bataille, doit reconquérir le cœur des sympathisants de gauche et toucher un électoral plus large.

«C'est beaucoup de travail, il faut communiquer et communiquer encore, et surtout ne pas avoir peur», dit M^{me} Michaeli. Elle reproche à son parti d'avoir trahi ses principes par le passé en «rejoignant trop de fois des gouvernements de droite».



Italie

Ounas, buteur et passeur contre le Torino

L'ATTAQUANT algérien de Crotona, Adam Ounas, a joué un grand rôle dans la victoire des siens contre le Torino avec une passe et un but. Titularisé en joueur libre juste derrière l'attaquant de pointe, Ounas offre une première fois le but du break a

Reca à la 80^e pour le 3-1, avant de terminer le travail à la dernière minute. En effet après que le Torino soit revenu à 3-2, sur un coupe franc excentré, il va se faulter dans la surface avant de placer une frappe qui clôt le score à 4-2.

Qatar

Bouedjah, buteur et champion avec Al Sadd

DANS UN MATCH capital pour le titre de champion du Qatar à quatre journées de la fin, Al Sadd a assuré sa victoire face à Umm Salal sur le score de 3-0 et remporte le 15^e titre de son histoire. Al Sadd a ouvert le score grâce à son buteur, l'attaquant international algérien

Baghdad Bouedjah. Le natif d'Oran a ouvert la marque à la 34^e minute suite à un centre, son 20^e but en championnat.

En deuxième période, l'international algérien était proche d'inscrire un magnifique but sur un frappe lointaine, mais son tir a heurté le poteau.

Tunisie

Zerdoum et Meziani offrent la victoire à l'ES Sahel

LES DEUX joueurs algériens de l'ES Sahel (Ligue 1 tunisienne de football), Redouane Zerdoum et Tayeb Meziani, ont offert la victoire à leur club en inscrivant les deux buts de la rencontre devant l'AS Soliman (2-0), en match comptant pour la 16^e journée du championnat tunisien, disputé dimanche à Hammam-Sousse. Zerdoum a inscrit le 1^{er} but à la 45^e minute, avant que Meziani ne double la mise en fin de match (90'+3). Après cette

victoire, l'ESS remonte à 1^{er} place avec 30 points pour 15 matches, loin derrière le leader, l'ES Tunis qui en compte 37 pts pour 14 matches. Tayeb Meziani (25 ans), pur produit de l'Académie du Paradou AC, a rejoint le club sahélien en février dernier en provenance de l'ES Tunis, alors que l'ancien joueur du NA Hussein-Dey, Zerdoum (22 ans) a signé un contrat de 3 ans avec l'ES Sahel en janvier 2020.

ASM Oran

L'entraîneur Hadj Merine pressenti

L'ENTRAÎNEUR Hadj Merine, actuellement à la barre technique du CR Témouchent, est pressenti pour diriger l'ASM Oran, a-t-on appris, dimanche, de ce club de Ligue 2 de football. Hadj Merine, qui a déjà exercé au sein de la formation oranaise, pourrait effectuer une nouvelle expérience du côté du club de «M'dina J'dida» s'il venait à résilier son contrat avec le nouveau promu en Ligue 2, a précisé la même source. Entre le jeune technicien oranais et la direction du CRT, la relation devrait en effet arriver à terme plus tôt que prévu. Les deux dernières contre-performances des

Témouchentois, notamment la défaite à domicile contre le SKAF Khemis, pourrait sonner le glas de Hadj Merine, indique-t-on du côté de la direction du CRT. Une aubaine que les dirigeants de l'ASMO veulent saisir pour «récupérer» leur ancien coach. L'ASMO a enregistré, la semaine passée, le départ de son entraîneur Kamel Mouassa avant même qu'il ne signe son contrat, rappelle-t-on. Les «Vert et Blanc», vainqueurs samedi du derby oranais sur le terrain de l'OM Arzew (1-0), partagent la première place au classement du groupe Ouest avec le MCB Oued Sly (10 pts chacun), après quatre journées.

Fédération algérienne de tir sportif / AG élective

Lazreg et Bouzid, candidats à la présidence

ABDEREZZAK Lazreg et Rabah Bouzid seront les seuls candidats à la présidence de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS) lors de l'Assemblée générale élective (AGE) de l'instance, prévue jeudi à Alger, a-t-on appris, dimanche, auprès de Kamel Grine, membre de la Commission de candidatures. Lazreg est le président sortant de l'instance, alors que Bouzid avait dirigé la FATS pendant le mandat

olympique 2013-2016. Par ailleurs, et toujours selon la même source, 14 candidats ont postulé pour faire partie du nouveau Bureau fédéral, parmi lesquels huit seront retenus lors de l'AGE. Initialement, la Commission de candidatures avait reçu 16 dossiers pour faire partie du nouveau Bureau fédéral, mais deux d'entre eux ont finalement été rejetés, car ne remplissant pas l'ensemble des conditions exigées.

AG élective de la Fédération de boxe

Date limite de dépôt des candidatures fixée au 11 mars

LA COMMISSION de candidatures de la Fédération algérienne de boxe (FAB) a fixé à jeudi (12h00) la date limite de dépôt des candidatures en prévision de l'Assemblée générale élective (AGE), le 18 mars à Alger, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. «La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au jeudi 11 mars (12h00), alors que la commission

de candidatures siègera le même jour à partir de 13h00. Après l'étude des dossiers, la liste finale des candidats retenus sera rendue publique», précise la même source. Samedi, les bilans moral et financier de l'exercice 2020 ont été rejetés par les membres de l'Assemblée générale, réunis en session ordinaire à Alger. Le bilan moral a été rejeté par 20 votants alors

que 17 l'ont approuvé. Par contre, le bilan financier a enregistré 29 voix contre et 9 pour. Pour rappel, la FAB est gérée depuis le 11 octobre dernier par un directoire composé de trois personnes, installé par le ministère de la Jeunesse et des Sports suite à la suspension de l'ancien président de la fédération, Abdelmadjid Nehassia, et de son bureau fédéral.

Ligue 1 (17^e journée)

Le match ESS-JSK reporté

■ La Ligue professionnelle de football est revenue à la raison en décidant de reporter la rencontre qui devait opposer l'ES Sétif à la JS Kabylie, pour le compte de la 17^e journée de la Ligue 1 professionnelle de football.



Les Sétifiens soulagés après le report

Par Mahfoud M.

«S

uite à la décision de la Confédération africaine de football de programmer le match ES Sétif-Orlando Pirates (Afrique du Sud), comptant pour la 1^{re} journée de la Coupe de la Confédération, prévue le 10 mars au stade d'Accra (Ghana), la Ligue de football professionnel décide de reporter le match de la 17^e journée du championnat de Ligue 1 qui devait opposer l'ES Sétif à la JS Kabylie», a souligné la LFP dans un communiqué. «Prévue initialement le samedi 13 mars 2021, cette rencontre a été

repoussée à une date ultérieure, afin de permettre aux deux clubs de mieux préparer leurs matchs de Coupe d'Afrique», a-t-on ajouté. Versée dans le groupe A, l'ESS évoluera avec Enyimba FC (Nigeria), Ahly Benghazi (Libye), et Orlando Pirates (Afrique du Sud).

De son côté, la JSK qui rencontrera le Coton Sport du Cameroun mercredi 10 mars à Tizi-Ouzou, pour le compte de la 1^{re} journée, affrontera dans le cadre du groupe B le NPSA Stars (Zambie) et Renaissance de Berkane (Maroc), tenant du titre. Pour revenir à cette rencontre, il faut savoir que l'ESS avait noté qu'il était impossible

pour elle de jouer cette rencontre du championnat avec son déplacement à Accra, au Ghana, pour y disputer le premier match de la phase des poules de la Coupe de la CAF face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates qui a été délocalisé en raison de la découverte du variant du coronavirus en Afrique du Sud. Les gars des Hauts-Plateaux se rendront ensuite au Caire pour y affronter les Libyens du Ahly Benghazi pour le compte de la deuxième journée de cette compétition de la Coupe de la CAF. C'est pour cette raison que l'ESS ne peut pas disputer ce match face à la JSK.

M. M.

CAN-2021 (U17)

Chafik (DTN) : «L'EN attend toujours l'autorisation pour s'envoler au Maroc»

LE DIRECTEUR technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), Ameer Chafik, a indiqué dimanche que l'instance fédérale attendait toujours l'autorisation de la part des autorités marocaines pour permettre à la sélection des U17 de s'envoler pour le Maroc, afin de prendre part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie (13-17 ans). «Jusqu'à l'heure actuelle, nous sommes toujours dans l'attente du feu vert des autorités marocaines pour nous envoler pour le Maroc. Nous sommes en

train d'éloigner les joueurs de cet imprévu, d'ailleurs nous avons programmé un match amical pour ce dimanche face à la réserve du Paradou AC, qui vient remplacer le test qu'on devait disputer au Maroc face à la Côte d'Ivoire», a indiqué à l'APS le DTN. Le départ de la sélection algérienne des U17 pour le Maroc, initialement prévu samedi, a été reporté «en raison de la décision de fermeture de l'espace aérien marocain jusqu'au 21 mars. Une décision liée à l'évolution de la situation sanitaire en rapport avec les nouveaux

variants du Covid-19», selon les explications de la FAF. Après l'annulation du match face à la Côte d'Ivoire, même le second test amical, programmé pour le 10 mars face à la Zambie au Maroc, est incertain. Versée dans le groupe B, l'Algérie débutera le tournoi le 14 mars face au Congo, avant de croiser le fer avec la Tanzanie (17 mars) puis le Nigeria (20 mars). L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1). Le tournoi verra également la participation du Maroc (pays hôte), de l'Afrique du Sud, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de l'Ouganda, du Sénégal et de la Zambie. Les deux premiers de chacun des trois groupes ainsi que les deux meilleurs troisièmes se qualifient pour les quarts de finale.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Africa by IncubMe

800 start-up déjà candidates

LE NOMBRE de candidats pour intégrer le programme d'incubation panafricain «Africa By IncubMe» avoisine les 800 start-up depuis l'ouverture de la plateforme d'inscription le 15 février dernier, a indiqué, hier à l'APS, Adel Amalou, l'un des initiateurs du programme.

Ainsi, la moitié de l'objectif fixé avant le lancement des appels à manifestation et qui était de 1 000 à 1 200 candidatures, a été dépassé, souligne M. Amalou, rappelant que la clôture des inscriptions est prévue le 28 mars. La présélection des projets débutera la semaine prochaine alors que l'évènement lors duquel seront dévoilés les projets retenus pour intégrer le programme sera organisé le 28 mai prochain au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif-Rahal, «en présence de grandes personnalités étrangères», a-t-il avancé.

«254 inscriptions ont été enregistrées le premier jour de l'ouverture de la plateforme dédiée à cet effet», a fait remarquer M. Amalou, soulignant un «grand engouement» de la part de chaque pays africain qui espère avoir un représentant dans ce

programme.

Parrainé par le ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up et le ministère des Affaires étrangères, le programme «Africa by IncubMe» permettra à 20 porteurs de projets innovants du continent africain de bénéficier d'un accompagnement sur tous les plans afin de développer leurs idées.

Les 20 start-up sélectionnées pour intégrer ce programme passeront deux étapes de sélection, la première verra 400 projets retenus sur les 1 200 candidatures attendues, alors que la sélection finale se fera en concertation avec les différents partenaires de ce programme, selon leurs besoins.

Les candidats pourront soumettre leurs projets dans des domaines tels que les objets connectés, la santé, les hydrocarbures, la Fintech ou l'AgriTech.

L'incubation se déroulera en Algérie avec une prise en charge totale de la part de l'incubateur en matière de billetterie, d'hébergement, de coaching, de mentoring et même de visites.

L. O.

Alger

Perturbation en eau potable ce soir dans cinq communes

L'alimentation en eau potable sera perturbée de mardi soir (aujourd'hui) à mercredi, dans cinq communes d'Alger, en raison de travaux de maintenance, a indiqué, hier dans un communiqué, la Seaal.

«La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger procédera pour une durée de 9 heures, ce mardi 9 mars de 17h jusqu'à mercredi 10 mars à 2h du matin, à des travaux de maintenance sur ses ouvrages de stockage», a précisé la même source.

Ces travaux, localisés dans la commune d'Alger-Centre, engendreront une perturbation de l'alimentation en eau potable, qui impactera en partie les communes d'Alger-Centre, Bab El Oued, La

Casbah, Bologhine, ainsi que la totalité de la commune de Oued Korich.

La société a précisé que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la journée de mercredi.

Par ailleurs, la Seaal a recommandé à ses clients de vérifier la fermeture des robinets afin d'éviter une éventuelle inondation au moment du rétablissement de la distribution de l'eau et de les laisser couler à faible débit pour chasser l'air qui pourrait se trouver dans les conduites.

Elle a également mis à leur disposition, pour toute information, le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

M. L.

Université de M'sila

Dépôt de 20 brevets d'invention à l'Inapi

L'UNIVERSITÉ Mohamed-Boudiaf de M'sila a déposé récemment vingt brevets d'invention au niveau de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi), ont indiqué, hier, les responsables de cet établissement d'enseignement supérieur.

«L'université de M'sila se classe en tête des universités nationales en nombre de dépôts de brevets touchant les domaines de l'électronique, des nouveaux matériaux et des systèmes techniques intelligents au

niveau de l'Inapi», ont précisé ces mêmes responsables, indiquant que «ce classement qu'elle occupe depuis deux ans traduit l'orientation stratégique de l'établissement vers l'innovation et la recherche appliquée».

Pour le vice-recteur des relations extérieures, le P Benouadab El Hachemi, «la présence de l'université de M'sila en haut du podium en matière de dépôt de brevets nationaux d'invention est une manifestation

de l'efficacité de l'activité scientifique, technique et inventive de ses chercheurs».

De son côté, Ziane Youcef, chef de département de la promotion des innovations et coordinateur national des Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (Cati) à l'Inapi, a relevé que l'université de M'sila est classée durant l'exercice 2020-2021 première par l'Inapi, en matière de dépôt de brevets d'invention.

K. L.

O. N.

La suisse vote contre le port Du voile intégral dans l'espace public



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cour d'Alger/Affaire du directeur de la chaîne Ennahar

3 ans de prison ferme à l'encontre d'Anis Rahmani

■ La cour d'Alger a condamné, hier, à 3 ans de prison ferme assortis d'une amende de 50 000 Da, le président-directeur général de la chaîne Ennahar, Mohamed Mokeddem dit Anis Rahmani, poursuivi pour enregistrement et diffusion, à travers sa chaîne Ennahar, d'une communication téléphonique qu'il avait eue avec un officier de l'ANP, sans autorisation préalable.

Par Kamel L.

La cour a également décidé la confiscation des saisies, outre son acquittement des accusations de diffamation et d'outrage à un officier durant l'exercice

de ses fonctions.

Pour rappel, le procureur général près la cour d'Alger avait requis le 10 février dernier une peine de dix ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100 000 DA à l'encontre du directeur général du groupe

Ennahar.

Une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 DA, avait été prononcée le 15 novembre dernier, par le tribunal de Bir Mourad Rais (Alger) à son encontre.

K. L.

Feu dans un véhicule à Ouaguenoune (Tizi Ouzou)

Deux victimes, des enfants, succombent à leurs graves brûlures

DEUX VICTIMES d'un incendie qui s'est déclaré samedi dernier dans un véhicule à Ouaguenoune (20 km à l'est de Tizi Ouzou) ont succombé, dimanche, à leurs graves brûlures.

Il s'agit de deux enfants, âgés de 4 ans, qui ont rendu l'âme dans les heures qui ont suivi leur admission à la Clinique des grands brûlés d'Alger. Le drame s'est produit samedi en début de soirée au lieu-dit Ighzer

Izemourène, quand un feu, suivi d'une explosion, s'est déclaré dans un véhicule léger, causant des brûlures de différents degrés à ses sept occupants, tous membres d'une même famille.

Hamid M.

Médéa

Dissolution de l'APC de Tlet-Douair après des mois de blocage

L'ASSEMBLÉE populaire communale de Tlet-Douair vient d'être dissoute sur décision du wali de Médéa, suite à la situation de blocage qui prévalait au sein de cette Assemblée depuis

plusieurs mois, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Cette situation de blocage, qui dure depuis plus de trois mois, a engendré des dysfonc-

tionnements qui se sont répercutés négativement sur la gestion des affaires de la commune et celles des citoyens, a-t-on expliqué.

La décision de dissolution intervient, a-t-on ajouté, après le constat de dysfonctionnement dans la gestion de l'APC de Tlet-Douair, notamment le retard mis dans l'approbation du budget de la commune, la répartition des subventions financières, le retard également dans le lancement et l'exécution des projets affectés à la commune.

La gestion des affaires courantes de l'APC a été confiée, a-t-on précisé, au secrétaire général de la commune.

K. L.

O. N.